

# LEGS-Africa

## MAGAZINE

*Numéro 02*



**SÉNÉGAL ÉNERGÉTIQUE,  
CAP SUR UN AVENIR DURABLE ?**





# LEGS



Leadership, Éthique, Gouvernance, Stratégies pour l'AFRIQUE

## QUI SOMMES-NOUS ?

LEGS-Africa est une initiative panafricaine d'orientation scientifique, politique, économique et sociale. Un « think tank » regroupant la nouvelle génération de l'élite africaine pour promouvoir la citoyenneté de transformation en Afrique. C'est à dire un nouveau type de rapport entre l'homme africain et son sentiment d'appartenance à une entité géographique, politique, économique et culturelle viable, s'exprimant dans l'unité et prêt à agir pour apporter des changements profonds induits par une stratégie collectivement élaborée.

## LA MISSION GÉNÉRATIONNELLE

La vision des pères initiateurs est la mission de notre génération :

Réhabiliter la vision des Etats-Unis d'Afrique, partagée par la nouvelle génération de l'élite africaine, et la mettre en œuvre par une spirale d'action authentique, inclusive et participative.

## VISION

Faire de l'Afrique :

- Un continent indépendant, souverain, unifié et performant sur les plans politique, économique, culturel ;
- Où s'affirme l'identité de ses populations
- Et où sont menées des activités de création de richesses dans un système de gouvernance concertée et vertueuse.

## OBJECTIFS D'INTERVENTION

- Contribuer à l'émergence d'un nouveau type de leadership pour l'éthique et la gouvernance, à partir d'une meilleure connaissance de l'Afrique ;
- Promouvoir une citoyenneté africaine à travers des programmes d'échanges, rencontres et projets d'action collective entre les jeunes porteurs d'initiatives citoyennes de transformation économique et sociétale à travers le partage et la diffusion de valeurs communes et de modes d'action ;
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies à travers des actions de plaidoyer et des programmes structurants en vue de l'amélioration significative du cadre de vie des Africain(e)s
- Favoriser le dialogue entre Africains pour identifier ensemble des projets de société et bâtir des consensus capables d'impulser la refondation des Institutions et la réalisation des États Unis d'Afrique.

## AXES D'INTERVENTION

- Citoyenneté de transformation
- Gouvernance
- Stratégies et politiques publiques
- Economie sociale et solidaire

## PRINCIPES

1. Ethique
2. Équité
3. Responsabilité
4. Transparence
5. Inclusion
6. Participation

*“ La vision d'une Afrique unie, souveraine, prospère et solidaire est la mission de notre génération. ”*

# SOMMAIRE

## EDITO DU PRESIDENT

### LES DÉFIS DU LEGS

Le leadership transformationnel pour un avenir durable – **Cheikhna AÏDARA**..... Page 09

Les enjeux de justice climatique et d'équité dans la transition énergétique – **Baye Sidy DIOP**.....Page 11

Gouvernance des ressources extractives et développement économique local au Sénégal : au-delà d'un Fonds d'Appui ! – **Baba DIAO**.....Page 13

Une muraille verte pour la promotion de la paix et la restauration de la nature – **Sidy Bouya SY**.....Page 16

### DOSSIER : SENEGAL ÉNERGÉTIQUE CAP SUR UN AVENIR DURABLE

Les défis et les opportunités de la transition énergétique au Sénégal – **Dr Arfang Lamine SOUMARÉ**.....Page 20

L'impact JETP sur le paysage énergétique et le développement durable – **Seydina SY**.....Page 22

La justice distributive ; une autre dimension de la Transition Énergétique Juste et Durable (TEJD) dans les relations entre communautés et entreprises extractives : le cas de l'accès aux énergies – **Djogal MBAYE**.....Page 24

Enjeux climatiques et transition écologique au Sénégal – **Mahamoudou Talibé BA**.....Page 27

### A LA DÉCOUVERTE D'UN PORTEUR DU LEGS : Richard KINKPÉ

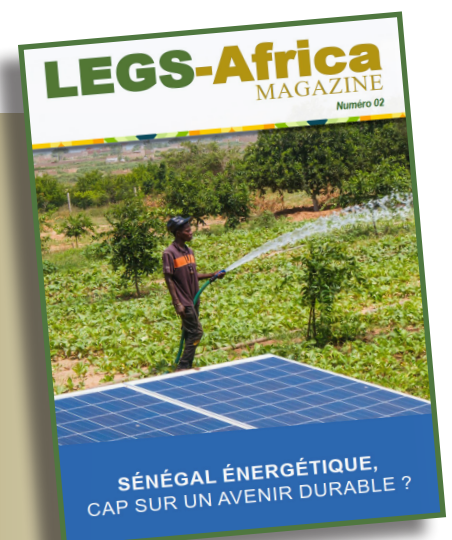
### CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE

### EN PERSPECTIVE

### ANNONCE NOUVEAUTÉ\*

## EQUIPE DE REDACTION

Elimane H KANE, Directeur de publication  
Dieynaba KANE, Coordination  
Georges A COLY, Conception et communication





# ÉDITO DU PRÉSIDENT

“ *Conscients des défis liés à l'accès universel à l'électricité, prévu pour 2025, et l'augmentation des besoins en énergie aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, corrélativement à l'augmentation galopante de la population, il devient crucial de bien mener la réflexion sur la question stratégique de l'énergie pour aider les décideurs à faire les bons choix .....*

*Chers lecteurs et porteurs du Legs,*

LEGS-Africa Magazine s'évertue à respecter notre rendez-vous trimestriel avec beaucoup de résilience, grâce à la volonté de favoriser un cadre d'échanges d'informations et de réflexion sur les enjeux et défis de l'heure. Cette fidélité est également due au dévouement d'une jeune équipe de rédacteurs et contributeurs, comme vous pouvez le constater dans ce numéro.

Celui-ci, spécialement dédié à la gouvernance énergétique, touche un enjeu majeur du progrès économique et social durable au Sénégal, mais révèle aussi les grands défis auxquels nous faisons face aujourd'hui.

La charnière dans laquelle se situe le Sénégal en matière de gouvernance énergétique se mesure au-delà d'un simple dilemme entre l'accélération de l'exploitation des hydrocarbures et le développement des ressources renouvelables. Il s'agit plutôt d'une opportunité réelle de concilier les besoins en énergie avec les atouts dont nous disposons en matière de sources d'énergie durables. Conscients des défis liés à l'accès universel à l'électricité, prévu pour 2025, et de l'augmentation des besoins énergétiques en milieu rural comme en milieu urbain, en lien avec la croissance démographique galopante, il devient



crucial de bien réfléchir à la question stratégique de l'énergie. Cette réflexion doit aider les décideurs à faire les bons choix, au-delà des offres provenant d'acteurs extérieurs dont les motivations sont souvent animées par des stratégies marketing, dans un contexte de concurrence internationale sur le marché émergent de l'économie verte.

Au-delà de l'engagement et de l'affirmation de la position de LEGS-Africa dans ce domaine, ce numéro offre l'occasion à de jeunes chercheurs de contribuer au débat technique et stratégique à un moment crucial de formulation de solutions pour encourager et mieux négocier la transition énergétique, tout en développant les énergies renouvelables et en réduisant les dépendances stratégiques ainsi que l'extraversion de notre structure économique. Il s'agira de transformer l'opportunité de la transition énergétique en une occasion de transformation durable de notre structure économique, avec moins de dépendance stratégique et plus de justice économique et sociale.

Pour poursuivre le débat de manière décisive, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce magazine, à la fois comme prétexte et texte de référence.

**Elimane Haby KANE**  
Président - Directeur exécutif

**Pour LEGS-Africa, le JETP doit s'ancrer dans une stratégie de la transition énergétique sénégalaise juste, responsable et équitable pour garantir la sécurité énergétique et un accès abordable à l'énergie pour tous et partout.**

## **LEGS-Africa et la transition énergétique au Sénégal**

Le Sénégal se trouve à un tournant décisif de sa politique énergétique, confronté à la fois à des défis de souveraineté énergétique et environnementaux croissants liés au réchauffement climatique. Les conséquences du changement climatique incluent une diminution de la pluviométrie, l'érosion et la salinisation côtières, une élévation des températures, ainsi que des perturbations dans la disponibilité et la qualité des ressources naturelles, impactant directement l'agriculture, la pêche, et les conditions de vie. En réponse, le Sénégal a réaffirmé son engagement en matière de climat en révisant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris. Cette révision vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la gouvernance environnementale, et adopter des pratiques durables dans les projets pétroliers et gaziers. En même temps, le Sénégal mise sur ces ressources en hydrocarbures, particulièrement le gaz, pour réduire sa dépendance énergétique et réaliser l'accès universel à l'électricité, tout en développant le mix-énergétique de 31 % à 40% grâce la mise en œuvre du JETP.

En effet, pour soutenir la transition énergétique, la mobilisation de financements nationaux et internationaux est cruciale, et le partenariat Just Energy Transition Partnership (JETP) joue un rôle central. Ce partenariat contribue au financement des infrastructures vertes et des projets d'énergie propre. La politique énergétique du gouvernement, qui en-

courage un mix énergétique diversifié avec une augmentation des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien, vise à satisfaire les besoins croissants en électricité tout en garantissant une production énergétique durable.

Malgré les progrès réalisés, le pays doit équilibrer les besoins économiques des projets pétroliers et gaziers avec les objectifs de durabilité environnementale à long terme. La transition énergétique du Sénégal cherche ainsi à concilier ces exigences pour garantir une souveraineté énergétique tout en assurant un accès universel à l'énergie pour toute la population.

Dans cette gouvernance énergétique, la société civile a un rôle essentiel à jouer, en assurant la transparence, la responsabilité, et la participation citoyenne. En effet, les organisations de la société civile (OSC) doivent veiller à ce que les politiques énergétiques adoptées respectent les principes de justice sociale, d'inclusion, et de durabilité environnementale. Parmi les avancées notables, la création de la plateforme de la société civile pour une transition juste permet une participation informée et engagée dans les processus décisionnels, garantissant ainsi une transition énergétique équitable et bénéfique pour tous les Sénégalais.

La société civile s'est donc affirmée comme un acteur majeur dans la gouvernance du secteur, en particulier à travers sa participation active dans les groupes



***“Dans cette gouvernance énergétique, la société civile a un rôle essentiel à jouer, en assurant la transparence, la responsabilité, et la participation citoyenne.***

***En effet, les organisations de la société civile (OSC) doivent veiller à ce que les politiques énergétiques adoptées respectent les principes de justice sociale, d’inclusion, et de durabilité environnementale.***

de travail associés à la mise en œuvre du JETP. Elle codirige d’ailleurs le groupe de travail dédié à la Justice et l’Équité, contribuant à l’élaboration de politiques justes, inclusives et durables.

Membre actif de ces différentes plateformes, LEGS-Africa s’est emparée de la question, déjà en 2021, avec le lancement du programme « Gouvernance responsable et durable du pétrole et du gaz au Sénégal », en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll Sénégal. Ce programme vise à impliquer activement les OSC dans les décisions stratégiques et les politiques environnementales et économiques liées aux secteurs des hydrocarbures et de la transition énergétique.

La première phase du programme a été marquée par des initiatives visant à dégager une position commune des OSC, grâce à des consultations approfondies et des débats numériques soutenus par des experts et des partenaires externes. Les OSC mobilisées ont ainsi développé une position collective forte, insistant sur la nécessité d’une transparence accrue et d’une gouvernance rigoureuse des projets pétroliers et gaziers. Elles ont également mis en avant l’importance de promouvoir les énergies renouvelables et de réduire progressivement la dépendance aux énergies fossiles.

Dans la poursuite de cette dynamique, LEGS-Africa a lancé une nouvelle phase axée sur le « plaidoyer pour une transition énergétique juste ». Cette initiative comprend une analyse comparative du cadre juridique, stratégique et institutionnel de la transition

énergétique au Sénégal et dans d’autres pays comme l’Afrique du Sud, afin d’identifier les meilleures pratiques et de formuler des recommandations pertinentes pour une transition énergétique efficace et équitable.

Pour sensibiliser et mobiliser un large public, LEGS-Africa a déployé une campagne numérique comprenant des capsules vidéo informatives, des factsheets et des débats thématiques. Ces activités ont permis de décroiser le débat et de diffuser des informations clés sur les défis et les enjeux de l’équité climatique et de la transition énergétique, tout en encourageant un dialogue ouvert avec les citoyens et les acteurs impliqués.

L’objectif final est de recueillir des contributions significatives pour accompagner la stratégie de mise en œuvre et le financement du mécanisme de transition énergétique au Sénégal.

Pour LEGS-Africa, la transition énergétique représente une occasion inestimable de progrès économique et social durable, à condition qu’elle n’entraîne pas la reproduction des inégalités observées dans d’autres modèles de financement du développement. Il est impératif de promouvoir le secteur privé national au sein de cette nouvelle économie énergétique. Cela nécessite le développement des compétences techniques, le soutien à l’innovation, ainsi que la facilitation de partenariats public-privé.

LEGS-Africa encourage également les entreprises locales à participer activement au développement économique des communautés d’accueil et à saisir les opportunités de contenu local offertes par les projets d’énergie renouvelable. La mise en œuvre du JETP devrait surtout insister sur la recherche-développement et la recherche-action pour permettre aux communautés d’avoir une maîtrise de l’initiative de projets de production d’énergie renouvelable et d’en réduire les coûts. A cet effet, LEGS-Africa utilise une entrée stratégique dans cette nouvelle économie verte au-delà des enjeux climatiques.

C’est ainsi pour dire que LEGS Africa s’engage activement dans la promotion d’une transition énergétique juste, gage d’un avenir énergétique durable, inclusif et prospère pour le Sénégal.

# LES DÉFIS DU LEGS

- LEADERSHIP
- ÉTHIQUE
- GOUVERNANCE
- STRATÉGIES







# LEADERSHIP

## Le leadership transformationnel pour un changement positif.

*Juriste, Spécialisé en droit public*



Cheikhna Ahmed  
T. AIDARA

L'être humain, dans son processus de socialisation, est souvent astreint à respecter et obéir à des règles d'ordre religieux, juridique, ethnique et culturel ; c'est ce qui fait de lui un conformiste, autrement dit un signataire du contrat social, considéré comme un idéal de vie correcte et responsable. Cependant, dans chaque société, même les plus modernes et démocratiques, il faut des dirigeants et des suiveurs, c'est-à-dire ceux qui incarnent les valeurs de vision, de courage et de pragmatisme, et d'autres, plus nombreux, qui suivent en accompagnant et prêtant main forte pour des lendemains meilleurs.

Ainsi, la notion de leader émerge, désignant toute personne qui se porte volontaire pour incarner les institutions économiques, politiques et culturelles dans le but de faire régner la paix et le commun vouloir de vivre ensemble. C'est en ce sens qu'en 1973, James V. Downt a théorisé le leadership transformationnel, un style de gestion qui se concentre sur la création d'une vision inspirante et mobilisatrice, capable de transformer et d'améliorer les personnes ainsi que les organisations. Ce leadership repose sur quatre axes qui, aujourd'hui, deviennent de plus en plus indispensables dans les politiques publiques ainsi que dans les organisations lucratives et non lucratives :

- L'influence idéaliste : les leaders transformationnels incarnent des valeurs d'exemplarité à suivre

pour leurs équipes.

- Motivation inspirante : ils ont une vision claire, concrète et sont ouverts au dialogue.
- Considération individualisée : ils ne négligent l'idée de personne et montrent une réelle préoccupation pour le bien-être de leurs équipes, les aidant à se réaliser.
- Stimulation intellectuelle : ils valorisent l'innovation et la créativité, défiant ainsi le statu quo grâce à leur courage et leur abnégation.

Le leadership transformationnel est souvent opposé au leadership transactionnel. Cependant, des études montrent que le leadership transformationnel est beaucoup plus ambitieux, innovant et axé sur le long terme. Un leader transformationnel développe avec ses collaborateurs une relation émotionnelle véritable, les amenant à transcender leurs besoins individuels au nom d'une vision et d'un projet commun.

***“ Aujourd'hui, à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, le leadership transformationnel conserve sa pertinence, son efficacité et son efficience, même s'il est urgent d'y apporter des adaptations pour garantir son succès antérieur.***



Nous allons nous focaliser sur l'influence du leadership transformationnel dans la conduite du changement positif. Voici quelques points centraux :

- Reconnaître les besoins des collaborateurs et partenaires tout en les menant vers des niveaux supérieurs de développement et de maturité ;
- Faire preuve de charisme, d'inspiration, de stimulation intellectuelle et de considération individualisée ;
- Présenter une vision claire et simple des objectifs communs, ce qui augmente l'autonomisation des collaborateurs et partenaires.

Ce qui fait l'efficacité de ce type de leadership, c'est qu'il prend en considération les personnes et les comportements qu'ils mettent en œuvre tout en respectant les principes directeurs du changement positif :

- Le principe de l'énergie, nécessaire pour un changement de mentalité et des comportements positifs et durables.
- Le principe opérationnel : on ne peut parler de changement positif sans évoquer des buts, des objectifs et des stratégies pour atteindre un plein potentiel.
- Le principe des personnes : l'incidence du changement sur les personnes dépend entièrement de leurs expériences subjectives.
- Le principe de l'appui : il doit résoudre le bon problème au bon niveau et être intégré dans une transformation opérationnelle totale.

Aujourd'hui, à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, le leadership transformationnel conserve sa pertinence, son efficacité et son efficacité, même s'il est urgent d'y apporter des adaptations pour garantir son succès antérieur.



# ÉTHIQUE



Baye Sidy DIOP

## Les enjeux de justice climatique et d'équité dans la transition énergétique.

**Consultant en Évaluation Environnementale et Sociale  
Auditeur QHSE**

La justice climatique vise à reconnaître que les pays et les populations les plus vulnérables, bien qu'ils contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre, sont les plus affectés par les impacts du changement climatique. Mon travail en analyse de données m'a permis de comprendre ces inégalités et de mettre en évidence les régions et populations les plus touchées. Cette expertise est cruciale pour élaborer des stratégies de communication efficaces visant à sensibiliser les décideurs et le public à ces injustices.

La transition vers des énergies renouvelables doit être équitable, assurant que les bénéfices soient partagés et que personne ne soit laissé pour compte. Les pays en développement, particulièrement en Afrique, subissent des impacts disproportionnés du changement climatique, manifestés par des phénomènes météorologiques extrêmes, des pertes de biodiversité, et des défis accrus pour la sécurité alimentaire et l'eau. La variabilité climatique affecte les récoltes, exacerbant la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les sécheresses prolongées et les inondations déstabilisent les sources d'eau, rendant l'accès à l'eau potable encore plus difficile.

**Quelles initiatives clés pour la justice climatique ?**

*1. Accessibilité des technologies d'énergie re-*

*nouvelable* : Il est crucial que les technologies d'énergie renouvelable soient accessibles aux communautés marginalisées, ce qui implique des investissements dans l'infrastructure et la formation pour permettre une adoption locale.

*2. Engagements financiers des pays développés* : Les pays développés doivent honorer leurs engagements financiers pour aider les pays en développement à faire face aux impacts du changement climatique et à mener une transition énergétique juste.

*3. Implication des populations locales* : Les populations locales doivent être impliquées dans les décisions concernant les projets énergétiques pour s'assurer que leurs besoins et voix soient entendus.

***“ Les pays en développement, particulièrement en Afrique, subissent des impacts disproportionnés du changement climatique, manifestés par des phénomènes météorologiques extrêmes, des pertes de biodiversité, et des défis accrus pour la sécurité alimentaire et l'eau.***



## Pour une transition énergétique équitable, je propose ces recommandations :

- Formation et habilitation des populations locales : Former et habiliter les populations locales pour qu'elles puissent participer activement à la transition énergétique.
- Politiques énergétiques inclusives : Élaborer des politiques énergétiques tenant compte des besoins des communautés marginalisées et vulnérables.
- Financement adéquat des projets d'énergie renouvelable : Assurer un financement adéquat pour les projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement, en utilisant des données pour plaider en faveur de ces investissements.
- Campagnes de sensibilisation : Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour éduquer les communautés sur les avantages des énergies renouvelables et les impliquer dans le processus décisionnel.

## Parlant des impacts disproportionnés du changement climatique sur les pays en développement :

Le changement climatique a des répercussions mondiales, mais ses effets se font particulièrement sentir dans les pays en développement. Ces pays, souvent les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, sont paradoxalement les plus vulnérables aux conséquences dévastatrices du réchauffement planétaire.

1. **Sécheresses prolongées et agriculture** : Les pays en développement, particulièrement en Afrique, connaissent une augmentation des sécheresses prolongées. Ces conditions extrêmes nuisent à l'agriculture, souvent la principale source de revenus et de subsistance, réduisant la production alimentaire.
2. **Élévation du niveau de la mer** : De nombreuses régions côtières des pays en développement, comme le Bangladesh et certaines îles du Pacifique, sont menacées par l'élévation du niveau de la mer. Les inondations fréquentes et intenses causent des pertes de vies humaines, la destruction des habitations, et des déplacements massifs de populations.
3. **Cycles de croissance des cultures** : Le changement climatique modifie les cycles de croissance des cultures, réduisant les rendements et menaçant la sécurité alimentaire. Les agriculteurs des

pays en développement, souvent dépourvus de ressources pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, voient leur productivité diminuer.

4. **Propagation de maladies** : Le réchauffement climatique favorise la propagation de maladies vectorielles comme le paludisme et la dengue, touchant principalement les populations des pays en développement. Les événements météorologiques extrêmes entraînent des conditions de vie précaires, augmentant les risques de maladies infectieuses et autres problèmes de santé publique.
5. **Stress hydrique** : La disponibilité en eau douce devient de plus en plus précaire en raison des modifications des régimes de précipitations. Le stress hydrique affecte l'agriculture, la consommation domestique et la production d'énergie, exacerbant les tensions sociales et économiques.
6. **Pertes économiques et migrations forcées** : Les économies des pays en développement dépendent souvent des ressources naturelles et de l'agriculture, secteurs sensibles au changement climatique. Les pertes économiques dues aux catastrophes climatiques réduisent la croissance économique et augmentent la pauvreté. Le changement climatique entraîne des migrations forcées lorsque les terres deviennent inhabitables ou improductives, provoquant des conflits internes et entre États.



# GOVERNANCE



Baba DIAO

## Gouvernance des ressources extractives et développement économique local au Sénégal : au-delà d'un Fonds d'Appui !

*Juriste, Spécialiste du droit de la décentralisation et de la gestion des collectivités locales*

La gouvernance des ressources extractives au Sénégal est définie par un cadre législatif important comprenant des textes tels que la Loi n° 2016-32 du 8 novembre 2016 portant Code minier. L'objectif principal de cette loi est de s'assurer que les profits issus de l'extraction des ressources puissent profiter aux collectivités locales. En réalité, la gestion des ressources extractives représente une occasion inédite pour l'évolution économique de notre pays, en particulier pour le développement local.

Toutefois, une telle évolution ne saurait se réaliser sans une gouvernance adéquate. Rappelons que, et c'est important de le souligner, l'un des mécanismes de redistribution des richesses issues de l'exploitation des ressources naturelles est le Fonds d'Appui et de Péréquation pour les Collectivités locales (FAPCT). Seulement, il faut noter l'existence du Fond d'Appui au Développement Local<sup>1</sup>. Dans le cadre de cette analyse, nous nous limitons au FAPCT<sup>2</sup>.

Ainsi, si les critères de redistribution semblent précis, l'on peut se demander, néanmoins, si les allocations établies entre 20 % et 80 %, selon le décret n° 2015-1879, peuvent répondre adéquatement aux besoins des collectivités locales.

En effet, en dépit de l'existence de cadres juridiques dédiés, les collectivités locales, en particulier celles

situées à proximité des lieux d'extraction, ne reçoivent pas toujours de bénéfices concrets. Pourtant, le Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités locales, outil essentiel de la politique de décentralisation au Sénégal, a été créé dans le but de réduire les inégalités entre les collectivités locales. Il s'attèle à la distribution des revenus provenant des ressources extractives et a pour objectif de soutenir les communautés locales dans leurs initiatives de développement.

Cependant, nous constatons, hélas, la prégnance de diverses contraintes entravant son efficacité. Tout d'abord, les allocations ne semblent pas suffisantes. Malgré les critères soulignés, les allocations prévues paraissent dérisoires pour financer des projets structurants essentiels au développement durable des collectivités. À titre d'illustration, les communes qui bénéficient du fonds reçoivent des subventions qui, bien qu'appréciables, ne suffisent souvent pas à répondre aux besoins en infrastructures de base.

Ensuite, le Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités locales, plutôt que de favoriser l'autonomie des collectivités locales, a tendance à maintenir leur dépendance envers les transferts de l'État, une situation complètement en déphasage avec l'esprit de l'Acte III de la décentralisation.

<sup>1</sup> Le Fonds d'Appui au Développement Local, qui représente 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes des entreprises titulaires de titres miniers, de contrats de partage de production ou de contrats de services en phase d'exploitation, est destiné à contribuer au développement économique et social des collectivités locales situées dans les zones d'intervention des sociétés minières.

<sup>2</sup> Le nouveau décret n° 2020-1938 du 14 octobre 2020 fixe les modalités d'alimentation, d'opération et de fonctionnement du FAPCT.



La capacité des collectivités à initier et à gérer des projets locaux de manière autonome se trouve ainsi limitée par cette situation. De ce fait, le Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités locales, loin de diminuer les inégalités entre les collectivités, demeure impuissant face aux disparités significatives qui subsistent entre les zones urbaines et rurales. Les communes les plus défavorisées, qui devraient être prioritaires pour recevoir le fonds, continuent de rencontrer des difficultés importantes en matière de développement.

Autant d'éléments qui prouvent à suffisance que le Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités locales ne saurait, à lui seul, être un levier du développement économique local à travers la gouvernance des ressources extractives. Et, face à cette inefficacité, s'ouvre, non pas une alternative, mais un « complément » non négligeable : la réforme de la fiscalité locale.

En vérité, la fiscalité locale joue un rôle déterminant dans le renforcement de l'autonomie financière des collectivités. Les réformes intervenues il y a quelques années, notamment celle instaurant la Contribution Économique Locale (Loi n° 2018-10 du 30 mars 2018), sont d'un apport considérable. Plus précisément, en ce qui concerne les collectivités, il s'agit, à travers l'impôt sur la valeur ajoutée des entreprises locales, de redistribuer les recettes entre les communes en fonction de trois guichets (allocation minimale, stabilisation, et équité territoriale.).

Ce faisant, chaque commune peut bénéficier d'une allocation minimale de 14,5 millions de FCFA, assurant ainsi une source de revenus pour toutes les collectivités, y compris les plus défavorisées. En outre, par le biais du guichet stabilisation, le dispositif permet de compenser les pertes de revenus pour les communes qui avaient autrefois bénéficié de la patente. De plus, à travers la répartition du Guichet Équité Territoriale, l'indice de pauvreté de la population des collectivités est pris en compte avec une dotation de 8,5 milliards FCFA (Chiffre en 2019).

Par ailleurs, aborder la problématique du développement économique local, sous l'angle de la gouvernance des ressources extractives, nous mène aussi à interroger et à analyser deux autres leviers incon-

***“ la fiscalité locale joue un rôle déterminant dans le renforcement de l'autonomie financière des collectivités. Les réformes intervenues il y a quelques années, notamment celle instaurant la Contribution Économique Locale (Loi n° 2018-10 du 30 mars 2018), sont d'un apport considérable. Plus précisément, en ce qui concerne les collectivités, il s'agit, à travers l'impôt sur la valeur ajoutée des entreprises locales, de redistribuer les recettes entre les communes en fonction de trois guichets (allocation minimale, stabilisation, et équité territoriale.).”***

turnables qui, au-delà du Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités, locales, participent grandement au développement des collectivités. Il s'agit du Contenu local et de la Responsabilité sociétale des Entreprises.

Il faut, à ce propos, rappeler que le cadre juridique au Sénégal a également connu des changements visant à inclure des mesures concernant le contenu local et la responsabilité sociétale des entreprises. Les entreprises du secteur extractif sont tenues, par la loi n° 2019-04 du 01er Février 2019 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures, de tirer le meilleur parti des biens et services locaux, tandis que la loi d'orientation sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) incite les entreprises à investir dans des projets à l'avantage des communautés locales.

Ce qui va dans le sens de rendre plus dynamique et plus inclusif le développement économique local à l'aune de la gouvernance des ressources extractives. Ces considérations précédentes mettent en lumière les limites du Fonds de Péréquation et d'Appui des Collectivités locales.

De ce fait, l'on pourrait envisager de remédier à ces lacunes en engageant des réformes substantielles.



A ce titre, nous pensons que la participation citoyenne doit être au cœur de la gouvernance des collectivités locales et que la mise en place de mécanismes de suivi participatif des projets financés par les revenus extractifs permettrait aussi d'assurer une gestion efficace des ressources.

Investir les revenus des ressources extractives dans des infrastructures locales et des services sociaux essentiels serait tout aussi intéressant. Ce qui, nous le pensons, pourrait favoriser un développement économique local à long terme, tout en ouvrant l'économie locale vers d'autres secteurs.

En définitive, en allant au-delà de ce Fonds, le Sénégal peut, à travers des réformes législatives ambitieuses et une gestion participative, créer un cadre viable où chaque collectivité locale pourrait pleinement bénéficier des richesses de notre sous-sol.

***“ la participation citoyenne doit être au cœur de la gouvernance des collectivités locales et que la mise en place de mécanismes de suivi participatif des projets financés par les revenus extractifs permettrait aussi d'assurer une gestion efficace des ressources.***

# STRATÉGIES



Sidy Bouya SY

## Une muraille verte pour la promotion de la paix et la restauration de la nature.

*Etudiant en Administration publique et Gestion des collectivités locales à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Fontainebleau de l'Université Paris Est-Créteil.*

Lancée en 2007 par l'Union africaine, la Grande Muraille Verte est une initiative visant à contrer la désertification du Sahel et à répondre aux défis de développement durable en Afrique. Ce projet ambitieux vise à reverdir une zone de 8000 km à travers la région sahélienne, qui abrite environ 400 millions d'habitants. Onze pays sont impliqués : le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria, le Tchad, le Soudan, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Djibouti. Cette région fait face à un dérèglement climatique sans précédent, avec des conséquences significatives pour les communautés locales, rendant la vie difficile dans ce bassin démographique jeune et dynamique où convergent de multiples enjeux sociopolitiques et économiques.

Ce projet a pour objectif majeur de répondre aux nombreux défis auxquels font face les populations africaines en renforçant la sécurité alimentaire, en créant des emplois verts, et en luttant contre la désertification et la dégradation des terres. Porté par l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, il vise ainsi à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, à séquestrer 250 millions de tonnes de carbone, et à créer 10 millions d'emplois d'ici 2030 par la plantation d'essences d'arbres adaptées à l'écosystème sahélien.

### **Au-delà de planter des arbres, stimuler les initiatives locales**

Au-delà du reboisement, ce mégaprojet est destiné

à réduire significativement la pauvreté et à renforcer la résilience de la population locale face à celle-ci, en créant des activités génératrices de revenus et en valorisant les productions agricoles et pastorales telles que les fruits, le miel, la gomme arabique, les feuilles de baobab, ainsi que les ventes de fourrages et plants. Il transforme également l'économie rurale en la rendant plus attractive, soutenant le développement de périmètres agro-pastoraux pour l'élevage et la production agricole, le maraîchage, les cultures forestières, et la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des terres.

Ainsi, les populations devraient pouvoir valoriser leur production grâce à l'électrification rurale, notamment par l'énergie solaire. L'accès généralisé aux énergies renouvelables est rendu possible par la baisse substantielle du coût du kWh et l'amélioration de la production énergétique. Cette approche pourrait réduire les pertes considérables dues au manque d'infrastructures de conservation et de transformation, ainsi qu'à l'inaccessibilité aux marchés. Le projet favoriserait ainsi la création de chaînes de valeur locales et encouragerait la transformation locale des produits, promouvant ainsi la création d'emplois durables et la valeur ajoutée.

Il est ostensible aujourd'hui que les forêts jouent un rôle crucial dans le développement touristique. Le potentiel des forêts n'est plus à démontrer. Stratégiquement, ce projet pourrait également stimuler ce secteur et contribuer de manière significative à





***“ Traversant une région fortement dévastée par l’instabilité, la Grande Muraille Verte promet d’apporter d’importants avantages sociaux et économiques en soutenant le développement des petites et moyennes entreprises. En allégeant la pression sur les ressources naturelles, en atténuant les risques liés au changement climatique et en offrant de nouvelles possibilités de subsistance, ces initiatives pourraient atténuer les causes de conflit et d’insécurité au Sahel, liées aux risques climatiques croissants, à la pauvreté, à l’insécurité, aux déplacements et à d’autres facteurs.***

### **Formation et sécurité au cœur d’un projet d’envergure : vers la sanctuarisation du Sahel**

La formation et la sécurité sont au cœur de ce projet d’envergure, vers la sanctuarisation du Sahel. En fonction des besoins spécifiques de chaque pays, des formations sur un large éventail de sujets comme la restauration des terres, la récupération

de l’eau, la collecte de semences, la production végétale, la gestion des pépinières, ainsi que les techniques de lutte et de prévention des incendies et de renforcement des capacités en matière de lutte contre la désertification seront dispensées aux communautés locales.

Ce projet doit plus que jamais contribuer à améliorer l’accès aux mécanismes de financement tels que les prêts et assurances pour les groupes vulnérables, en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes.

Traversant une région fortement dévastée par l’instabilité, la Grande Muraille Verte promet d’apporter d’importants avantages sociaux et économiques en soutenant le développement des petites et moyennes entreprises. En allégeant la pression sur les ressources naturelles, en atténuant les risques liés au changement climatique et en offrant de nouvelles possibilités de subsistance, ces initiatives pourraient atténuer les causes de conflit et d’insécurité au Sahel, liées aux risques climatiques croissants, à la pauvreté, à l’insécurité, aux déplacements et à d’autres facteurs.

Le projet pourrait ainsi favoriser la création de symboles de paix dans les pays où les conflits continuent de déplacer des communautés, renforçant également la sécurité dans la région sahélienne.



## Recommandations


Toutefois, l'atteinte de l'objectif 2030 et la mobilisation des fonds nécessaires au cours de la prochaine décennie nécessitent une nouvelle vision et une compréhension commune des contours de l'initiative de la Grande Muraille Verte et de sa portée à tous les niveaux (régional, national et local). Dans ce cas, l'implication des parties prenantes nationales et locales via des forums est nécessaire. Il est important d'améliorer le développement et la mise en œuvre des projets et programmes de la Grande Muraille Verte, notamment en renforçant les dynamiques de partage et de mutualisation des expériences entre les différentes parties prenantes.

Dans ce cas, l'implication des parties prenantes nationales et locales via des forums est nécessaire. Il est important d'améliorer le développement et la mise en œuvre des projets et programmes de la Grande Muraille Verte, notamment en renforçant les dynamiques de partage et de mutualisation des expériences entre les différentes parties prenantes.

En plus d'une plateforme en ligne dédiée à la facilitation de la réalisation de la Grande Muraille Verte, une assistance technique virtuelle ciblée en direct aux niveaux régional et national devrait être mise en place. En outre, des activités régulières et annuelles de partage d'informations et de connaissances sur la Grande

Muraille Verte, ainsi qu'une publication annuelle sur l'état de la GMV, peuvent favoriser le dialogue entre les communautés locales et nationales, les scientifiques, les gestionnaires de ressources, les décideurs et les partenariats internationaux soutenant la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.

En conclusion, les gouvernements concernés doivent travailler en parfaite collaboration avec les agriculteurs et éleveurs pour introduire des périmètres de pâturage, avec des limites annuelles et du fourrage rond pour le bétail. Cela permettra aux éleveurs de stabiliser leur activité et d'éviter les voyages longs et pénibles.



**SENEGAL ÉNERGÉTIQUE,  
CAP SUR UN AVENIR  
DURABLE ?**



# Les défis et les opportunités de la transition énergétique au Sénégal



**Dr Arfang Lamine SOUMARE,**  
*Docteur en GÉOSCIENCES, Responsable Mine et Géologie à la Société sénégalaise des phosphates de Thiès (SSPT).*

Le Sénégal joue un rôle crucial dans la transition énergétique en tant que producteur important des minerais essentiels à cette transition. Au Sénégal, bien que 65% de la population ait accès à l'électricité, le pays reste fortement dépendant des importations de produits pétroliers et de gaz naturel pour satisfaire ses besoins énergétiques. Malgré certains succès, le Sénégal est confronté à des infrastructures énergétiques souvent insuffisantes, avec des réseaux de distribution d'électricité qui ne desservent pas l'ensemble du territoire, en particulier les zones rurales.

Les énergies renouvelables représentaient 30% de la puissance installée au Sénégal en 2022, selon l'Agence Internationale de Energie. Le pays prévoit d'atteindre 40% de renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2035. Le Sénégal possède un fort potentiel pour le développement des énergies renouvelables, notamment **solaires, éoliennes et hydrauliques.**

Les minerais de transition énergétique sont essentiels pour soutenir cette transition au Sénégal, jouant un rôle crucial dans le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de carbone. Les besoins en minerais varient selon les filières et les technologies employées : le lithium, le nickel, le cobalt, le manganèse et le graphite pour la construction de batteries ; les terres rares pour les aimants permanents des éoliennes et des moteurs de véhicules électriques ; et le cuivre et l'aluminium pour le déploiement des réseaux électriques.

## **Quelques indices et gisements de ces minerais sont connus au Sénégal :**

**Le cuivre :** Les premiers indices de cuivre ont été découverts à Gabou (Bakel) lors de la mission de prospection stratégique géochimique du PNUD. Ces indices apparaissent en dissémination discrète avec la pyrite, principalement dans les chloritoschistes, et montrent un enrichissement dans les zones broyées. Au Sénégal, les

ressources estimées s'élèvent à 100 millions de tonnes de minerai, avec une teneur en cuivre variant entre 1 et 3%. Des indices de cuivre ont également été identifiés à Mansadala et à Lingokhoto dans la région de Kédougou.

**Le nickel :** Le nickel se trouve le plus souvent sous forme de gisements d'infiltration liés à des massifs de roches magmatiques ultrabasiques et dans des filons. Au Sénégal, les indices de nickel sont localisés dans les roches ultrabasiques de Gabou (Bakel), où il est souvent associé au cuivre. Des teneurs en nickel très intéressantes ont été décelées dans les échantillons provenant des puits de reconnaissance.

**Le sable minéralisé : (Zircon, Ilménite, Leucoxène et Rutile) :** Deux usines de transformation et une mine sont en activité au Sénégal depuis 2014. Chaque année, plus de 600 000 tonnes d'ilménite sont acheminées du site de production à la capitale sénégalaise via des wagons-trémies.



Parallèlement, plus de 100 000 tonnes de zircon, de rutile et de leucoxène sont transportées dans des conteneurs étanches. « En 2023, nous avons produit 650 000 tonnes de sables minéralisés. L'année 2024 devrait être une année de record à peu près de 850 000 tonnes de sables minéralisés », a déclaré le Directeur général de GCO, Guillaume Kurek.

**Le manganèse :** Le manganèse est utilisé en métallurgie non ferreuse, dans les piles, les catalyseurs, la céramique et la pharmacie. L'exploitation de ce minerai est une réalité au Sénégal depuis plusieurs années. En effet, le 1er février 2012, l'État du Sénégal a attribué un permis d'exploitation de petite mine, dans la région de Tambacounda, sous le numéro de permis 02084. Dans ce secteur, les faciès schisteux friables sont riches en manganèse, et le minerai se présente sous forme de plaquettes empilées. Dans les faciès oxydés de cette même zone, le manganèse se trouve sous forme d'amas ou de concrétions.

**Lithium :** Au Sénégal, les granites peralumineux, bien représentés dans les bassins sédimentaires de la boutonnière de Kédougou-Kéniéba (région de Kédougou), constituent des cibles prometteuses pour la recherche de lithium. Ces granites sont particulièrement riches en fluides, ce qui se manifeste par la présence de pegmatites. Dans un contexte supergène, les dépôts salins et les saumures sont également des sources importantes de lithium. Les anciennes vallées du Sine et du Saloum pourraient représenter des zones cibles potentielles pour la recherche de lithium au Séné-

gal.

**Exploitation des minerais de la transition énergétique au Sénégal :** L'exploitation de ces minerais doit être réalisée dans le cadre d'un concept de « MINE DURABLE », visant à minimiser les impacts négatifs de l'activité minière sur les communautés locales et l'environnement. Selon le rapport Brundtland, le développement durable est défini comme celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ainsi, pour garantir la durabilité, il est essentiel de rechercher un équilibre qui permette de satisfaire nos besoins actuels tout en préservant la qualité de vie pour les générations futures.

Les projets d'exploitation de ces minerais au Sénégal doivent nécessairement prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques pour garantir leur viabilité. Il est essentiel de réaliser une analyse approfondie des défis et des opportunités liés à l'exploitation de ces minerais afin de garantir une transition réussie, en tenant compte des aspects géologiques, économiques et environnementaux.

La mise en place d'un cadre réglementaire clair et efficace est essentielle pour encourager les investissements et garantir le développement durable de ces projets au Sénégal. Ainsi en 2023, le pays a signé un accord avec ses partenaires de l'Allemagne, du Canada, de la France, du Royaume-Uni et de l'Union européenne pour mobiliser des fonds pouvant atteindre 2,5 milliards d'euros dans le cadre du Partenariat pour une transition

énergétique juste (JETP), comme indiqué dans la «Revue de la politique énergétique» du Sénégal en 2023 par l'AIE.

La transition énergétique au Sénégal représente à la fois un défi majeur et une opportunité stratégique pour le développement durable du pays. En combinant son potentiel en énergies renouvelables avec une exploitation responsable de ses ressources minières, le Sénégal peut non seulement répondre à ses besoins énergétiques actuels, mais aussi garantir une transition vers un avenir plus durable et équitable.

#### Références bibliographiques :

- AIE – Agence internationale de l'énergie (iea.org)
- Plan minéral de la république du Sénégal
- Le rapport Brundland « Notre avenir à tous »

# L'impact du JETP sur le paysage énergétique et le développement durable



**Seydina SY,**

*Spécialiste du Management des entreprises de technologies / Cryptographe Informatique*

Aujourd'hui, peu contestée, l'urgence climatique impose de privilégier l'énergie bas carbone, dite énergie renouvelable (Hydroélectricité, Énergie solaire, Énergie éolienne, Géothermie, Marée, etc.). Les partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) visent à soutenir les efforts des pays en développement pour accélérer leur transition énergétique et réduire leurs émissions de carbone. Ils ont un impact significatif sur le paysage énergétique et le développement durable tant sur les plans des finances publiques, de l'innovation et de la recherche, de la gouvernance et des capacités, que du développement durable par l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique.

## Financements publics

Le JETP est financé par des pays développés et des institutions de financement climatique, ce qui permet de mobiliser des ressources pour soutenir les efforts de transition énergétique des pays en développement. Ils peuvent apporter des financements pu-

blics pour les entreprises qui s'engagent dans une transition énergétique et une démarche de production moins polluante. Cela peut inclure des subventions, des prêts, des aides fiscales, ainsi que des diagnostics, études de faisabilité, audits et investissements.

## Innovation et recherche

Les JETP peuvent encourager l'innovation et la recherche dans le domaine de l'énergie renouvelable, de l'économie circulaire et de la performance énergétique. Cela peut inclure des projets d'innovation, de recherche et de développement. Ils encouragent la coopération internationale entre les pays développés et les pays en développement pour partager les connaissances, les technologies et les expériences pour une transition énergétique juste et durable.

## Gouvernance et capacités

Les JETP nécessitent une bonne gouvernance et des capacités pour leur mise en œuvre efficace. Cela signifie que les parties prenantes

nationales doivent être impliquées dans la construction d'un récit de développement qui ancre les plans de transition énergétique dans les priorités nationales de développement.

## Développement durable

Le JETP est également conçu pour promouvoir le développement durable en soutenant les pays en développement dans leur transition énergétique. En réduisant les émissions de carbone, les pays peuvent réduire leur impact environnemental et protéger leur patrimoine naturel.

De plus, le JETP encourage les pays à développer des économies plus résilientes et plus durables, ce qui peut améliorer la qualité de vie de leurs populations. Les JETP peuvent aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement durable en leur fournissant des ressources pour la transition énergétique. Cela peut inclure la construction de systèmes énergétiques durables, l'amélioration de l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique.



SOMMET POUR  
**UN NOUVEAU PACTE  
FINANCIER MONDIAL**

## Partenariat pour une transition énergétique juste au Sénégal

### Accès à l'énergie

Les JETP peuvent aider à améliorer l'accès à l'énergie pour les populations les plus vulnérables, en particulier dans les pays en développement. Cela peut inclure la construction de systèmes énergétiques durables et l'amélioration de la sécurité énergétique.

Le JETP vise à améliorer l'accès à l'énergie pour les populations, en particulier les populations pauvres et vulnérables, en développant des infrastructures énergétiques plus accessibles et plus résilientes.

### Sécurité énergétique

Les JETP peuvent aider à améliorer la sécurité énergétique en fournissant des ressources pour la construction de systèmes énergétiques durables et en encourageant l'efficacité énergétique. Le JETP vise à sécuriser le système énergétique des pays en développement en améliorant la résilience et la durabilité des réseaux électriques, en réduisant les perturbations et les pannes, et en améliorant la

gestion des risques énergétiques.

Par exemple, au Sénégal, le JETP a été mis en place pour soutenir l'accès universel à l'énergie et la consolidation d'un système énergétique sobre en carbone, résilient et durable. Le partenariat a pour objectif de concilier le développement économique et la lutte contre le changement climatique. Le Fonds pour la transition énergétique au Sénégal, un partenariat entre le gouvernement sénégalais, la Commission européenne et d'autres donateurs, vise à créer des emplois dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'économie circulaire, et à stimuler l'économie locale dans les régions rurales. Pour pérenniser sa vision et ses stratégies et assurer une transition à long terme, le Sénégal a besoin de financements accessibles à bas coût et sur le long terme. La signature du JETP est un exemple d'option nouvelle pour le pays qu'il convient d'intégrer dans une approche plus holistique des besoins en financement et des transformations à mener.

Les partenariats pour une transition énergétique juste (JETP) ont un impact significatif sur le paysage énergétique et le développement durable en encourageant la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables, la sécurisation du système énergétique, l'accès à l'énergie pour les populations, le financement climatique et la coopération internationale. Ils contribuent également au développement durable en promouvant des économies plus résilientes et plus durables, aidant ainsi les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement durable.

# La justice distributive ; une autre dimension de la Transition Énergétique Juste et Durable (TEJD) dans les relations entre communautés et entreprises extractives : le cas de l'accès aux énergies



**Diogal MBAYE,**  
*Géographe-Environnementaliste,*  
*Chargé de projet à Enda Lead Afrique Francophone*

La transition énergétique est devenue un impératif mondial pour toutes les parties prenantes afin de lutter contre le changement climatique et assurer un avenir durable. Cette transition ne peut être véritablement juste que si elle prend en compte certains aspects de la justice climatique, comme le soulignent des auteurs tels que Sabine Lavorel et Marta Torre-Schaub (2023) : (i) la justice réparatrice, (ii) la justice procédurale, (iii) la justice de reconnaissance, et (iv) la justice distributive.

Cette dernière vise à déterminer équitablement la part des ressources attribuée aux membres d'un groupe, en fonction de ce qui leur est dû. Appliquée au contexte climatique, elle se traduit directement par une répartition juste des coûts liés à la réduction des émissions et à l'adaptation aux effets du changement climatique inévitables. Il est largement admis que les entreprises jouent un rôle crucial dans la promotion de la

justice sociale.

Ainsi, il est légitime de se demander quel rôle et quelle place les entreprises extractives peuvent jouer dans la transition énergétique, notamment à travers leurs relations avec les communautés locales et la justice distributive.

Au Sénégal, l'accès à l'énergie constitue un enjeu crucial. Le taux d'accès à l'électricité est de 79,7% (ANSD, 2023), laissant un écart de 20,3% à combler d'ici 2030 pour atteindre un accès universel, nécessitant la mobilisation de ressources humaines, financières, matérielles et technologiques. L'État du Sénégal multiplie les initiatives pour combler cet écart. Dans cet effort, se pose la question de la contribution des acteurs non-étatiques (ANE), en particulier du secteur privé.

En effet, les entreprises extractives ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la justice distributive en s'engageant à par-

tager équitablement les bénéfices de leurs activités avec les communautés locales. Cela passe par des investissements dans des projets durables visant à améliorer les infrastructures communautaires. Les communautés locales vivant à proximité des sites d'extraction subissent les effets environnementaux et sociaux néfastes associés. Dans le cadre d'une transition énergétique juste, il est crucial que ces communautés bénéficient d'un accès durable à l'énergie.

## **Un bref état des lieux de l'accès à l'énergie au Sénégal !**

Parmi les principales régions concernées par les activités extractives au Sénégal, seules Dakar et Thiès dépassent la moyenne nationale d'accès à l'électricité (79,7%).





Les autres régions telles que Kédougou, Saint Louis, Fatick, Matam et Tambacounda affichent des taux d'accès inférieurs à la moyenne, avec respectivement 68%, 67,6%, 67,2%, 59,4% et 42,3%. Le bois de chauffe demeure la principale source

d'énergie pour la cuisson dans ces régions minières, avec les pourcentages suivants par ordre décroissant : Matam (86%), Kédougou (81,3%), Tambacounda (69,2%), Fatick (58%) et Thiès (37,1%).

**Etat des lieux des dépenses sociales des entreprises extractives en termes de services aux communautés locales pour l'accès à l'énergie entre 2017 et 2022 :**

**Tableau 1 : Réalisations sociales des entreprises extractives pour l'accès à l'énergie des communautés locales alignés aux dépenses sociales réalisées par les entreprises entre 2017 et 2022.**

Années	Services énergétiques	Dépenses sociales
2017	31 397 426	2 141 024 042
2018	24 436 801	2 023 079 174
2019	21 315 048	3 512 368 896
2020	30 000	5 765 662 180
2021	30 386 869	4 047 558 943
2022	1 200 000 000 <sup>1</sup>	6 273 111 816
Total	1 307 566 144	23 762 805 051
%	5,5%	100%

1. Convention tripartite SGO, ASER et la commune de Sabodala pour l'électrification de six villages signé le 10 juin 2022 avec une contribution de 1,2 milliards FCFA non répertoriée dans le rapport ITIE 2022 : Sources : <https://www.endeavourmining.com/sites/endeavour-mining-v2/files/Factsheets/EDV%20Senegal%20Fact%20Sheet%20WEB.pdf>

Source : ITIE Sénégal, 2017-2022

**Tableau 2 : Les secteurs d'intervention des réalisations sociales des entreprises extractives pour l'accès à l'énergie des communautés locales.**

Secteurs d'interventions	Montants	Composantes
Développement rural (hydraulique/agriculture forage & pompes solaires)	57 945 819	Energies renouvelables solaires & Efficacité énergétique
Eclairage solaire	46 531 324	
Efficacité énergétique	3 089 001	
Electrification	1 200 000 000	Raccordement réseau ligne MT
Total	1 307 566 144	Mixte

## Graphique 1 : Évolution des services aux communautés pour l'accès à l'énergie



Les données du tableau 1 et 2 renseignent que :

- I. les entreprises extractives investissent dans le domaine énergétique pour ce qui est des relations communautaires car le besoin se fait sentir de la part des communautés ;
- II. les principaux secteurs d'intervention pour l'accès à l'énergie dans les relations communautaires des entreprises extractives sont :
  - L'accès à l'électricité (raccordement au réseau et éclairage solaire) ;
  - L'accès à l'eau et l'agriculture grâce à l'application de l'énergie solaire ;
  - L'efficacité énergétique grâce à la mise à disposition pour les femmes de fourneaux améliorés ;
  - Enfin, les services aux communautés locales pour l'accès à l'énergie solaire et l'efficacité énergétique représentent 0,45% du total des dépenses sociales des entreprises extractives (CF tableaux 1 & 2).

Bien que leurs réalisations soient encore très faibles (0,45%), les interventions des entreprises extractives en termes de services aux communautés locales pour l'accès à l'énergie solaire et l'efficacité énergétique constituent deux secteurs à fort potentiel dans les régions extractives. La justice distributive appliquée aux entreprises extractives au Sénégal est donc essentielle pour garantir que personne ne soit laissé pour compte dans la transition énergétique à l'échelle communautaire, et pour réduire de manière significative leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

En somme, les politiques gouvernementales, les investissements du secteur privé et la sensibilisation du public sont essentiels pour accélérer cette transition au niveau communautaire. Il est donc crucial de renforcer la sensibilisation communautaire, domaine dans lequel de nombreuses organisations de la société civile (OSC) sont déjà actives, ainsi que de développer des outils de suivi et d'encourager l'engagement des entreprises extractives. Les

impacts réels ne se mesurent pas seulement à travers les montants des paiements, mais également par la pérennisation des réalisations sociales.



# La transition écologique, un impératif pour ralentir les effets du dérèglement climatique



**Mahamoudou Talibé BA**

*Entrepreneur vert, Directeur général de JOLIBA*

La question du dérèglement climatique a longtemps suscité des débats. Ce débat reste d'actualité, partagé entre les défenseurs de l'écologie et les climatosceptiques qui nient ou minimisent cette problématique. Même si certains reconnaissent, tout en le minimisant, l'existence du réchauffement climatique, ils refusent d'attribuer une quelconque responsabilité humaine dans ce processus. Pourtant, nous assistons chaque jour à des catastrophes naturelles de plus en plus terrifiantes et dévastatrices. Qu'il s'agisse de vagues de chaleur extrême, d'inondations, d'incendies ou de sécheresses sans précédent dans diverses régions du continent, la question de la transition écologique est incontournable. Cette transition est devenue un impératif et appelle à une transformation profonde de nos sociétés et de nos modes de vie.

La transition écologique représente une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et durable aux grands enjeux environnementaux de notre siècle

ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur notre planète. Elle consiste à mettre en place un modèle de développement plus durable, affectant notre manière de produire, de consommer et de vivre de manière globale. Elle repose sur divers piliers et s'inscrit dans un processus à long terme.

## **Énergie renouvelable et efficacité énergétique**

À une époque où la majorité des pays africains font face à une crise énergétique, les pouvoirs publics et les ONG incitent les consommateurs à adopter un comportement éco-citoyen. Cela passe notamment par des habitudes de consommation plus économes en énergie, telles que l'éclairage avec des ampoules basse consommation et l'exploitation des énergies renouvelables.

Dans un contexte africain marqué par une multiplication des problèmes énergétiques, particulièrement en matière de fourniture d'électricité, illustrée par la recrudescence des longs délestages

dans plusieurs pays de la sous-région, diverses solutions sont envisagées pour remédier à cette problématique majeure qui impacte négativement le développement de nos pays et engendre souvent des conséquences dramatiques sur le plan social. Parmi ces solutions, les économies d'énergie électrique sont prioritaires, car elles permettent de réduire le coût économique et social de la consommation électrique globale et ont un impact positif sur l'environnement sans pénaliser les usagers, qui continuent à profiter de l'électricité pour leurs besoins quotidiens.

Par exemple, les ampoules à LED (diodes électroluminescentes) permettent des économies d'énergie substantielles. Une lampe LED consomme dix fois moins qu'une ampoule à incandescence pour une puissance lumineuse équivalente et dure 12 à 15 fois plus longtemps.



L'énergie est cruciale pour le développement économique et social d'un pays. Dans la vie quotidienne, elle facilite le travail des agriculteurs, fait fonctionner des dispensaires, permet à la ménagère de conserver ses vivres au frais et aux écoliers de faire leurs devoirs le soir grâce à l'éclairage. Dans le domaine industriel, elle est capitale, car l'industrie est un pilier du développement. En Afrique, la production d'électricité repose essentiellement sur les combustibles fossiles (environ 80 %), alors que la ressource solaire est illimitée. La plupart des pays les plus ensoleillés se trouvent en Afrique, et pourtant, nous n'exploitons presque pas ce potentiel unique. Conscients des opportunités offertes par l'énergie solaire, de plus en plus d'initiatives voient le jour dans divers pays africains. L'énergie solaire représente non seulement une excellente alternative pour les zones non connectées au réseau électrique, mais elle présente aussi des effets positifs sur l'environnement et l'économie.

### Construction écologique

La terre battue a été utilisée pendant des siècles pour construire des habitations et des monuments dans de nombreuses régions du monde. De nombreux bâtiments anciens témoignent aujourd'hui de la durabilité de ce matériau de construction naturel et écologiquement durable. Le pisé consiste à ériger des murs en terre crue, compactée par blocs successifs entre deux panneaux de coffrage appelés « banches ». Cette technique millénaire s'adapte à toutes les formes architecturales, tant modernes que traditionnelles. Il

est important de promouvoir les maisons en pisé de terre, conçues pour répondre ou dépasser les conditions climatiques régionales et les exigences du code. La terre battue est une ressource abondante dans notre région, et nos populations ont une compréhension approfondie de ce matériau.

Aujourd'hui, il est crucial d'adapter le processus de construction pour permettre aux murs et éléments de site d'être construits dans presque n'importe quel endroit et climat de la sous-région. Les sols locaux, soigneusement testés pour leur résistance et leur apparence, sont mélangés à un stabilisateur de sol, de l'eau et un additif sec. Les couches sont placées dans des moules spéciaux et compactées mécaniquement pour former des murs en pierre. Le résultat est une structure à l'apparence naturelle, nécessitant très peu d'énergie pour le chauffage ou le refroidissement, et qui durera extrêmement longtemps avec peu d'entretien comparé aux autres bâtiments.

### Mobilité durable

À l'échelle mondiale, l'industrie automobile se tourne de plus en plus vers la mobilité électrique, en réponse aux préoccupations croissantes concernant les émissions de gaz à effet de serre et la durabilité environnementale. Cette transition vers les véhicules électriques est soutenue par des avancées technologiques rapides, des politiques gouvernementales incitatives et une demande croissante des consommateurs pour des solutions de transport plus propres et efficaces.

Au Sénégal, comme dans de nombreux pays en développement, le marché automobile évolue sous l'impulsion de divers facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Actuellement, le paysage automobile sénégalais est dominé par les importations de véhicules à moteur traditionnel, principalement alimentés par des combustibles fossiles. Cependant, une transformation significative est en cours, motivée par des tendances mondiales dans l'industrie des véhicules, accentuées par un besoin croissant en mobilité durable et respectueuse de l'environnement.

Avec une population urbaine en croissance et une préoccupation croissante pour la qualité de l'air et la pollution sonore, la demande pour des alternatives de transport écologique augmente. Les consommateurs sénégalais, tout comme leurs homologues ouest-africains, sont de plus en plus enclins à adopter des véhicules électriques pour réduire leur empreinte carbone et contribuer à la préservation de l'environnement.

Il est crucial de proposer des solutions de transport électrique adaptées aux besoins locaux. Cette mobilité favorise l'adoption de la mobilité électrique et le développement d'une infrastructure de recharge efficace et étendue. Tout cela contribuera, à long terme, à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.



Avec une vision claire et un engagement envers l'innovation et la durabilité, les acteurs doivent être prêts à jouer un rôle de premier plan dans la transformation du paysage automobile sénégalais vers une mobilité plus propre et plus efficace en offrant une gamme complète de véhicules électriques abordables et de qualité.

La transition écologique doit également s'opérer dans le secteur industriel, qui est l'une des principales sources de pollution. L'agriculture industrielle n'est pas en reste ; elle a un impact significatif sur l'écologie, avec la pollution des sols et de l'eau, ainsi que la déforestation.

Cette transition nécessite l'implication des gouvernements à travers les initiatives nationales et les accords internationaux. La société civile, à travers les ONG et les citoyens, a également un rôle essentiel à jouer. Se mobiliser en faveur de la transition écologique est aujourd'hui un engagement urgent pour préserver et transmettre une planète vivable aux générations futures.

Avec une population urbaine en croissance et une préoccupation croissante pour la qualité de l'air et la pollution sonore, la demande pour des alternatives de transport écologique augmente. Les consommateurs sénégalais, tout comme leurs homologues ouest-africains, sont de plus en plus enclins à adopter des véhicules électriques pour réduire leur empreinte carbone et contribuer à la préservation de l'environnement.

Il est crucial de proposer des solutions de transport électrique adap-

tées aux besoins locaux. Cette mobilité favorise l'adoption de la mobilité électrique et le développement d'une infrastructure de recharge efficace et étendue. Tout cela contribuera, à long terme, à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Avec une vision claire et un engagement envers l'innovation et la durabilité, les acteurs doivent être prêts à jouer un rôle de premier plan dans la transformation du paysage automobile sénégalais vers une mobilité plus propre et plus efficace en offrant une gamme complète de véhicules électriques abordables et de qualité.

La transition écologique doit également s'opérer dans le secteur industriel, qui est l'une des principales sources de pollution. L'agriculture industrielle n'est pas en reste ; elle a un impact significatif sur l'écologie, avec la pollution des sols et de l'eau, ainsi que la déforestation.

Cette transition nécessite l'implication des gouvernements à travers les initiatives nationales et les accords internationaux. La société civile, à travers les ONG et les citoyens, a également un rôle essentiel à jouer. Se mobiliser en faveur de la transition écologique est aujourd'hui un engagement urgent pour préserver et transmettre une planète vivable aux générations futures.

**A LA DÉCOUVERTE  
D'UN PORTEUR DU LEGS**

---



**R**ichard Kinkpe est un expert senior en Gestion des services d'eau potable / Mise en place et audit des Systèmes de management QSE & RSE ISO 9001, 45001, 14001 et 26000. Il bénéficie de plus de 20 ans d'expérience de haut niveau dans le secteur de l'eau au Sénégal et en Afrique, ainsi que d'une solide expertise théorique et pratique dans la mise en place, le pilotage et l'audit des systèmes de management Qualité, Sécurité, Environnement et Développement durable.

*Il a occupé avec succès des postes internationaux, notamment dans le cadre d'une mission d'assistance technique à la Régie des eaux de la République Démocratique du Congo, financée par la Banque mondiale. Grâce à une forte propension à relever les défis, un management axé sur les résultats, une excellente faculté de communication et une grande capacité d'adaptation, il a réussi à instaurer une dynamique de performance et d'innovation dans les différentes missions qui lui ont été confiées.*

*Il est professionnellement et socialement engagé sur les questions de développement durable, ce qui lui permet d'aider les organisations à répondre efficacement aux attentes de leurs différentes parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, autorités, riverains, communautés locales, etc.). À travers cette interview, il nous invite à une immersion au cœur de son métier.*



### **Pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel et de ce qui vous a amené à travailler chez Sen'Eau ?**

Vers la fin de mon second cycle au Lycée Technique Maurice Delafosse, j'avais déjà fait le choix clair de poursuivre des études d'ingénierie. J'ai donc saisi l'opportunité et réussi le concours d'entrée à l'Institut des Sciences de la Terre pour l'année académique 1994/1995. Cinq ans plus tard, j'ai obtenu mon diplôme d'Ingénieur géologue avec un mémoire en hydrogéologie appliquée sur le dénoyage du panneau minier de Tobène, aux Industries Chimiques du Sénégal, où j'ai réalisé plusieurs stages.

Par la suite, j'ai eu un passage assez bref au bureau d'études Polyconsult Ingénierie, où j'ai exercé en tant qu'Ingénieur Technico-commercial, chargé de

la promotion et de la mise en œuvre de produits de bâtiment. J'y ai également participé à des études géotechniques pour d'importants projets routiers, comme celui de la route nationale Dakar-Mbour-Fatick-Kaolack.

Cependant, il était clair que mon avenir était lié à l'eau. J'ai donc démissionné quelques mois après avoir réussi le concours d'entrée à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE, ex-EIER) de Ouagadougou (Burkina Faso) pour l'année académique 2000/2001. J'y ai suivi une Formation Postuniversitaire (FPU) d'un an, sanctionnée par un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) en Mobilisation des Ressources en Eau (MRE).

De retour au Sénégal en juin 2001, j'ai intégré le Consortium Sénégalais de Travaux et d'Ingénierie (CSTI) en tant qu'Ingénieur d'études et de travaux. À ce poste, j'ai réalisé plusieurs projets d'infrastructures hydrauliques dans diverses localités du Sénégal, notamment à Dakar, Saint-Louis, Louga, Tamba, Matam, Kaolack, avec des maîtres d'ouvrage tels que SONES, PUDC, Plan International, World Vision, etc.

En janvier 2023, j'ai quitté le secteur des travaux publics pour me lancer dans l'exploitation des services d'eau potable, d'abord avec la Sénégalaise Des Eaux, puis avec la SEN'EAU depuis janvier 2020, sur le même périmètre.

### **Quelles sont les principales responsabilités de votre poste en tant que Directeur des Territoires et des Opérations de la SEN'EAU?**

Je suis chargé de la coordination des activités liées à l'exploitation sur l'ensemble du périmètre confié à la SEN'EAU, comprenant les centres urbains et périurbains du Sénégal. Mes principaux objectifs sont de fournir un service d'eau potable de qualité et en quantité suffisante, d'assurer un fonctionnement optimal des installations et de garantir une gestion durable des ressources en eau.

### **Comment Sen'Eau s'adapte-t-elle aux impacts des variations climatiques sur les ressources en eau, notamment en période de sécheresse ou de fortes pluies ? Existe-t-il des initiatives futures visant à renforcer la résilience du système de distribution d'eau face aux défis climatiques et environnementaux ?**

Selon le rapport de l'étude sur la Sécurité de l'Eau (Banque Mondiale, 2021), le Sénégal fait déjà face au stress hydrique, avec une prévision d'augmentation des prélèvements d'eau de 30 à 60% d'ici 2035, en raison de l'explosion démographique (2.6% contre 0.5% en Europe) et du développement économique, sans compter les effets du changement climatique et les phénomènes de pollution qui augmentent la vulnérabilité des ressources en eau douce disponibles.

Pour répondre à ces défis, la SONES envisage le renforcement des solutions de transfert d'eau, notamment au niveau du bassin arachidier où les res-



sources sont de mauvaise qualité, en combinant cela avec la réalisation d'unités de traitement des ressources en eau locales ou non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer).

Au niveau de SEN'EAU, les changements climatiques se manifestent par la diminution des ressources en eau douce disponibles, notamment les nappes souterraines en raison de leur surexploitation, ainsi que par la dégradation de la qualité de l'eau. Ces phénomènes ont des conséquences immédiates sur les coûts d'exploitation, entraînant une hausse des dépenses en énergie et une complexification des processus, ce qui affecte l'équilibre financier du secteur et le niveau de satisfaction des clients.

C'est pourquoi les contrats d'affermage et de performance signés avec l'État du Sénégal et la SONES prévoient des indicateurs et objectifs destinés à inciter SEN'EAU à améliorer ses performances. Parmi ces indicateurs figurent le Rendement du réseau, visant la réduction des volumes d'eau perdus, et les prélèvements en eaux souterraines, visant à limiter les volumes prélevés sur les nappes.

Pour répondre à ces objectifs, SEN'EAU a mis en place plusieurs mesures, notamment les centres VISIO.





Ces plateformes digitales utilisent des applications métiers, de l'instrumentation, des outils de supervision, de modélisation hydraulique et d'intelligence artificielle pour offrir une vision à 360° et organiser le fonctionnement en temps réel des installations.

En outre, SEN'EAU a lancé un programme de recherche sur le lac de Guiers, sous forme de thèse, pour étudier les impacts du changement climatique et des activités anthropiques sur la qualité des eaux du lac, en partenariat avec l'École Doctorale Eau, Qualité et Usages de l'Eau (EDEQUE) de l'UCAD, le groupe SUEZ et l'IRD. Les résultats de cette étude orienteront les décisions des autorités et des parties prenantes.

### **Quels progrès ont été réalisés dans l'amélioration des infrastructures de distribution d'eau depuis les derniers rapports critiques sur les coupures fréquentes d'eau ?**

Il est important de rappeler que le démarrage du contrat de SEN'EAU en 2020 s'est déroulé dans des conditions difficiles, notamment en raison d'un déficit structurel de production marqué par des manques d'eau sévères dans de nombreux quartiers de Dakar, de la banlieue dakaroise, de Rufisque, Thiès et Mbour.

Pour faire face à cette situation, SEN'EAU a lancé des travaux de sécurisation des unités de production stratégiques dès le début du contrat. L'objectif était de réduire les risques d'arrêt pour défaillances techniques, ce qui a permis d'assurer un taux de disponibilité permanente des unités de production supérieur à 99%. Ces opérations ont également contribué à augmenter les capacités de production existantes grâce à des actions de régénération et de remise à niveau des équipements.

La mise en service de l'usine de KMS3 en avril 2021 a favorisé une amélioration significative de la desserte dans la région de Dakar, ainsi qu'à Thiès et Mbour, avec une alimentation satisfaisante de près de 400 quartiers auparavant déficitaires.

### **Sen'Eau a récemment lancé des initiatives visant à améliorer la qualité de l'eau dans certaines régions. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces initiatives et leurs résultats jusqu'à présent ?**

Les initiatives d'amélioration de la qualité de l'eau sont d'abord initiées par la SONES, avec deux leviers principaux : les projets de transfert d'eau (Sadio pour Mbacké, Kibik pour Thiadiaye, Ndiayenne Moussa Ndiaye pour Foundiougne) et les stations de traitement des paramètres en excès tels que le fer, le fluor, les chlorures et les matières en suspension (Koungheul, Parcelles Assainies, Fatick, Foundiougne, Dagana, Kédougou).

Une fois les ouvrages mis en exploitation, SEN'EAU met en œuvre des actions d'optimisation des processus de traitement avec l'appui technique du Centre International de Recherche sur l'Eau et l'Environnement (CIRSEE) du groupe SUEZ, garantissant que les eaux produites et distribuées respectent les normes de qualité exigées.



## Face à la croissance démographique rapide dans certaines zones urbaines, comment Sen'Eau prévoit-elle de répondre à la demande accrue en eau potable ?

La réponse à la demande relève des prérogatives de la SONES. À court terme, celle-ci prévoit de finaliser la mise en service de la seconde phase de KMS3 et des ouvrages réalisés à Thiès, Mbour, Rufisque et dans la banlieue dakaroise, avec pour objectif d'atteindre la pleine capacité de fonctionnement de l'usine de KMS3, soit 200 000 m<sup>3</sup>/jour.

Un autre projet en cours est l'usine de dessalement des Mamelles, qui aura une capacité de 100 000 m<sup>3</sup>/jour et répondra à toute la demande de la ville de Dakar.

À long terme, la SONES a lancé les études des schémas directeurs à l'horizon 2040 pour le triangle Dakar-Thiès-Petite Côte, qui concentrera près de 80% de la demande en eau, ainsi que pour les quarante-six autres centres d'exploitation du périmètre affermé. SEN'EAU participe aux différentes étapes de validation de ces études et fournit annuellement à la SONES les prévisions de croissance des consommations et de saturation des capacités de production installées.

## Quelles sont les particularités de la gestion des ressources en eau au Sénégal par rapport à d'autres régions ?

Comparé à d'autres pays, le Sénégal est particulièrement bien doté en ressources en eau, avec une grande diversité en termes d'importance, de caractéristiques et de capacités. Il possède quatre grands systèmes aquifères actuellement exploités : le système aquifère superficiel entre Dakar et Saint-Louis, le système aquifère semi-profond entre Khombole et Louga, le système aquifère profond couvrant les deux tiers du territoire, et le système aquifère du socle dans les régions de Tambacounda et Kédougou. Il dispose également de sept principaux cours d'eau : le fleuve Sénégal au nord, les fleuves Gambie et Casamance, les rivières Kayanga et son affluent Anambe au sud, ainsi que les fleuves Sine et Saloum au centre.

Cependant, ces ressources, notamment celles qui étaient autrefois de bonne qualité, ont longtemps fait l'objet d'une exploitation non maîtrisée. Elles commencent à montrer des signes inquiétants, comme la baisse de leur niveau et le début de la salinisation, avec la progression du biseau salé. Leur suivi et leur protection relèvent de la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau.

Les cours d'eau sont pour la plupart transfrontaliers et sont donc soumis aux réglementations définies dans le cadre des accords entre pays, à travers les organismes de gestion des bassins tels que l'OMVS et l'OMVG. Cependant, ces cours d'eau sont de plus en plus confrontés à des agressions liées aux activités minières, industrielles et agricoles qui se développent le long de leur parcours, tant sur le territoire national qu'à l'étranger, mettant ainsi à l'épreuve la capacité des organismes concernés à influencer et à contrôler les initiatives prises à l'échelle locale.

## Quels sont les projets en cours ou à venir pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones défavorisées ?

Le taux d'accès à l'eau a connu une amélioration significative ces dernières années grâce aux réformes institutionnelles et aux importants investissements financiers dans le secteur. L'un des leviers les plus déterminants pour améliorer l'accès dans les zones défavorisées a été les programmes sociaux initiés et financés par la SONES, avec le soutien de ses partenaires et réalisés par le fermier.

Entre 2020 et 2023, les zones défavorisées ont bénéficié de 1 000 000 m de extensions sociales et de près de 60 000 branchements sociaux, soit une moyenne de 250 000 m d'extensions et environ 15 000 branchements par an, contre environ 70 000 m d'extensions et 10 000 branchements par an entre 1996 et 2019.

## Quels conseils donneriez-vous aux jeunes professionnels intéressés par une carrière dans la gestion de l'eau et le développement durable ?

Comme dans tout métier, il est essentiel d'être passionné par son travail. Dans le secteur de l'eau, il est primordial de considérer cette activité comme un véritable sacerdoce : l'eau, c'est la vie.



Il est également important d'éviter d'être trop pressé, comme c'est souvent le cas avec la nouvelle génération, encline aux ascensions rapides, alors que l'expertise se développe après avoir été confronté aux réalités quotidiennes du terrain.

Il est crucial de continuer à se former, surtout lorsque la routine a tendance à vous absorber, et de rester ouvert aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle, qui sont en train de révolutionner la gestion de l'eau.

### **Vous êtes un membre fondateur de LEGS-Africa. Pouvez-vous revenir sur votre histoire avec l'organisation ?**

Comme la plupart des membres de l'association, nous avons tous ressenti un désir intense et désintéressé de participer à la transformation positive de nos sociétés, tant sénégalaises qu'africaines. LEGS-Africa nous a offert un cadre pour réfléchir et initier ensemble des actions visant à réaliser cet objectif. J'ai d'ailleurs occupé le poste de Secrétaire Général de l'association.

C'est avec une grande satisfaction que j'ai participé à plusieurs événements organisés ou co-organisés par LEGS-Africa. Les moments les plus marquants ont été notre participation aux initiatives AAR LI NU BOKK et AAR SUNU ELECTION, qui resteront inoubliables dans l'histoire de la démocratie sénégalaise. Au cours de ces initiatives, la société civile a joué un rôle crucial dans la promotion de la bonne gouvernance et la sauvegarde de nos institutions.

### **Quel message aimeriez-vous adresser aux jeunes Porteurs de LEGS, et plus globalement, à la jeunesse africaine ?**

La transformation que nous visons et à laquelle nous aspirons tous commence par le plan individuel. Nous devons d'abord être exigeants envers nous-mêmes avant de l'exiger des autres et de nos gouvernants. Nous devons avoir de l'ambition pour nos pays et nous engager résolument, de manière directe ou indirecte, dans toute initiative participant à ce processus de transformation.

Chaque génération doit veiller à poser des bases

solides sur lesquelles la génération suivante pourra s'appuyer. Il est crucial de ne pas négliger ces bases de construction, car ce sont elles qui permettront à nos nations de résister aux vagues de changement futures.

Nous devons également nous rappeler que nos frontières administratives ne découlent pas de notre propre volonté. Historiquement, nos sociétés ont été liées sur les plans politique, social, culturel et géographique, et notre avenir est également interconnecté.

**Propos recueillis par Dieynaba KANE  
Porteuse du LEGS**

# CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ AU COURS DU DERNIER TRIMESTRE

LEGS-Africa a inauguré la quatrième phase de son programme sur la gouvernance durable des hydrocarbures, avec un focus sur le suivi des obligations légales et contractuelles selon le nouveau code de l'environnement et les risques d'impact du projet gazier GTA sur le secteur de la pêche.

LEGS HEINRICH BÖLL STIFTUNG DAKAR Sénégal DÉBAT NUMÉRIQUE #1

**GOVERNANCE RESPONSABLE ET DURABLE DU PÉTROLE ET DU GAZ AU SÉNÉGAL**  
Renforcer le pouvoir des communautés pour des décisions efficaces.

**LE SUIVI DES OBLIGATIONS LÉGALES ET CONTRACTUELLES À LA LUMIÈRE DU NOUVEAU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Jeu. 02 Mai 2024 15h GMT

**PANELISTES**

- MODOU CISSE, Directeur FORUHVERT
- NDEYE FATOU DIOUF, Environmentaliste - WIH
- ABDOULAYE BA, Chercheur - NRI
- ABDOU DIOUF, Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines

**MODERATION**

- ELIMANE H. KANE, Président LEGS-Africa

En direct sur :

Lors du premier débat numérique (<https://urlz.fr/rKYY>), tenu le 02 mai 2024, des experts de tous bords (État, société civile, acteurs communautaires) ont examiné les **enjeux liés au respect de ces obligations**, mettant en avant la nécessité pour l'État et les entreprises de se conformer aux nouvelles réglementations pour préserver l'environnement. Les obligations comprennent la réalisation d'évaluations envi-

ronnementales, la gestion des déchets, et le suivi des impacts, avec un appel à renforcer la transparence et la coordination entre les parties prenantes. Le débat a également révélé des défis persistants tels que l'absence de décrets d'application et la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs. Il a été recommandé d'impliquer davantage les communautés locales dans le suivi des projets et d'utiliser les technologies modernes pour améliorer la surveillance en temps réel. En définitive, il est apparu que la gestion des ressources naturelles doit être participative et transparente, intégrant les contributions de la société civile pour garantir une exploitation responsable et minimiser les impacts environnementaux.

Le deuxième webinaire (<https://urlz.fr/rKZa>), organisé le 05 juin 2024, a porté sur les **impacts du projet GTA sur le secteur de la pêche**. Ce panel virtuel a réuni divers acteurs pour analyser les risques environnementaux et sociaux liés à l'exploitation pétrolière. Les discussions ont mis en lumière les effets négatifs potentiels, tels que la dégradation des écosystèmes marins, la diminution des captures et des revenus des pêcheurs, ainsi que les conflits avec les opérations pétrolières. Les experts ont formulé plusieurs recommandations pour améliorer la gestion des risques, notamment : la mise à jour des législations en vigueur, une cartographie plus précise des zones maritimes sensibles, et un renforcement de la transparence et de la communication entre l'État et les communautés de pêcheurs. Le webinaire a également souligné l'importance d'une gouvernance responsable et durable, en s'inspirant de modèles internationaux tels que celui de la Norvège.



Parmi les recommandations figurent, en outre, l'actualisation des cadres réglementaires, le renforcement des capacités institutionnelles, et la mise en place de mesures compensatoires pour les communautés affectées. Le modérateur a conclu en insistant sur l'importance d'une approche collaborative entre tous les acteurs pour une gestion intégrée des ressources naturelles, afin de garantir une coexistence harmonieuse entre l'exploitation des hydrocarbures et la préservation du secteur de la pêche au Sénégal.

Dans le cadre de la même initiative, LEGS-Africa a présenté le **rapport provisoire de son étude intitulée « La contribution de la pêche à l'économie et les risques d'impact du projet GTA sur le secteur »**. Réalisée par le Dr Abdou Gueye, cette étude évalue les effets de l'exploitation du gisement gazier sur le secteur de la pêche, un pilier essentiel de l'économie régionale. Le rapport explore les enjeux socio-économiques et environnementaux, en mettant en lumière les préoccupations des pêcheurs face à la perte d'accès aux zones de pêche et aux conflits potentiels avec les opérateurs pétroliers. Il formule des recommandations pour une gestion durable et équitable des ressources, visant à concilier les bénéfices économiques générés par le projet avec la préservation des conditions de vie des communautés locales.

Au cours de ce dernier trimestre, nous avons également activement participé à plusieurs initiatives importantes, renforçant notre engagement en matière de politique, de gouvernance, et de développement durable. C'est ainsi que nous avons pris part de manière proactive aux travaux des groupes de travail «Politique et Gouvernance» et «Justice et Équité» du JETP.

LEGS-Africa a également participé activement au **Diisoo-Dialogue de la société civile**, organisé par le PASC. Lors de cet événement, nous avons contribué au panel dédié à l'exploitation optimale des ressources naturelles et au développement endogène durable des territoires. Cette participation a permis de mettre en lumière nos approches et nos propositions pour une gestion durable des ressources naturelles et un développement territorial équilibré.

En sus de cela, nous avons eu la responsabilité de rédiger le rapport de capitalisation du projet Aar Sunu Election. Ce rapport a servi à évaluer les résultats

du projet et à tirer des enseignements clés pour les futures initiatives. La rédaction de ce rapport a impliqué une analyse approfondie des activités menées et de leur impact sur le processus électoral.

En parallèle, LEGS-Africa, en collaboration avec Alchimie et Morphose Africaine, a organisé un webinaire le 15 juin 2024 intitulé **« Se tenir prêt : ce que la transition juste veut dire selon les réalités territoriales, locales et économiques »**. Ce webinaire visait à examiner les stratégies de transition écologique pour les industries extractives, en mettant l'accent sur les réalités locales et économiques. Il a permis d'explorer comment les industries et les ministères peuvent mieux préparer et mettre en œuvre des transitions justes, tout en prenant en compte les profils d'actionnariat divers et les enjeux spécifiques des territoires.

Enfin, nous avons publié le **rapport de notre étude sur les transferts budgétaires** dans le cadre du projet USAID AGFP (Appui à la Gestion des Finances Publiques). Cette étude a fourni une évaluation détaillée des mécanismes de transferts budgétaires et de leur influence sur la gestion financière au niveau local et national. La publication de ce rapport vise à renforcer la transparence et l'efficacité des processus financiers.





# EN PERSPECTIVE

Nous avons le plaisir de vous dévoiler les prochaines initiatives passionnantes qui reflètent notre engagement envers un avenir plus durable et solidaire.

La série de webinaires accompagnant la quatrième phase de notre programme sur la gouvernance durable des hydrocarbures se clôturera par un débat crucial intitulé « *La compensation économique de l'impact sur la pêche : vers un fonds de protection du secteur* ». Prévu pour fin août, cet événement fera suite à la restitution, auprès des acteurs locaux de Saint-Louis, de l'étude de la contribution de la pêche à l'économie et des risques d'impact du projet GTA sur le secteur. Ce débat sera suivi de la présentation du rapport final aux autorités centrales et aux parties prenantes du secteur.

En parallèle, nous poursuivrons notre *série de débats initiée avec Alchimie Morphose Africaine*, avec un focus sur des thématiques complémentaires liées à la transition énergétique et aux industries extractives. Ces discussions approfondiront les enjeux de la transition énergétique, en mettant l'accent sur les meilleures pratiques et solutions pour une transition juste et efficace.

Nous coorganiserons également, le 1er août 2024, une session d'échange virtuelle sur l'article 25 de la Constitution, sous le thème : « *Quel dispositif légal et institutionnel pour un Sénégal souverain, juste et prospère ?* ». Cet événement réunira des experts, des décideurs politiques, des représentants des communautés locales et d'autres parties prenantes pour analyser l'état actuel de la législation et des institutions. Nous identifierons les lacunes et proposerons des recommandations concrètes pour une gestion des ressources plus transparente et équitable, en alignement avec les principes de l'article 25.

Dans le cadre de notre partenariat avec FinSocial, nous organiserons un *débat de haut niveau sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)*. Cet événement sera une occasion précieuse d'explorer les enjeux actuels, les innovations et les meilleures pratiques en ESS. Nous accueillerons des experts, des praticiens et des décideurs pour partager leurs perspectives et enrichir la réflexion collective sur la manière dont l'ESS peut favoriser un développement plus inclusif et équitable.

LEGS-Africa développe également un programme ambitieux axé sur le *suivi des impacts environnementaux, économiques et sociaux des opérations pétrolières et gazières*. Ce programme visera à évaluer de manière approfondie les effets de ces activités sur nos écosystèmes et nos communautés, tout en mettant en place des mécanismes robustes pour mesurer et atténuer les impacts négatifs, tout en maximisant les bénéfices pour les territoires concernés.

Enfin, nous sommes ravis d'annoncer que *le prochain numéro de notre magazine sera entièrement consacré à l'économie sociale et solidaire*. Ce numéro explorera en profondeur les diverses facettes de l'ESS, mettant en lumière des initiatives inspirantes et des témoignages significatifs sur la manière dont cette approche contribue à construire des communautés plus résilientes et des économies plus durables.

Restez à l'écoute pour ces développements prometteurs qui témoignent de notre engagement à soutenir des solutions novatrices et à promouvoir des pratiques responsables pour un avenir meilleur.

# ANNONCE NOUVEAUTÉ

## « Vibrations d'Impact et Échos d'Actus » – Votre Clé de Visibilité dans LEGS-Africa Magazine !

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de notre toute nouvelle rubrique : « **Vibrations d'Impact et Échos d'Actus** », qui fera son apparition dans notre prochain numéro de LEGS-Africa Magazine !

Pourquoi devriez-vous absolument être partenaire de «Vibrations d'Impact et Échos d'Actualités» ?

**Pour booster votre visibilité** en donnant un coup de projecteur éclatant à vos projets, réussites et innovations auprès d'un public influent et engagé ; **annoncer vos événements avec panache** et faire rayonner vos conférences, ateliers et webinaires et captez l'intérêt des décideurs et des leaders d'opinion ; **briller avec vos réussites** en partageant vos histoires de succès à travers des études de cas captivantes et des témoignages inspirants qui dévoilent vos réalisations les plus impressionnantes ; **rayonner en collaborant** grâce à des partenariats stratégiques qui vous permettent de co-créeer du contenu captivant, des événements dynamiques et des initiatives alignées avec vos objectifs.

Ce que nous vous offrons :

- Articles sponsorisés : mettez en avant vos projets et innovations avec des articles percutants et engageants ;
- Focus sur vos Initiatives : créez des portfolios vibrants pour présenter vos projets innovants et vos réussites ;
- Événements co-brandés : collaborez à l'organisation d'événements mémorables qui attirent l'attention et stimulent la discussion ;
- Options publicitaires : publiez des banderoles, annonces et autres contenus promotionnels pour maximiser votre visibilité.

**Pourquoi Attendre ?** Ce n'est pas simplement une rubrique, c'est votre passerelle vers une visibilité accrue, des connexions stratégiques et une reconnaissance bien méritée !

Rejoignez-nous dans cette aventure exaltante et découvrez comment cette nouvelle rubrique peut propulser votre présence et partager vos contributions exceptionnelles avec le monde.

Pour plus d'informations et pour explorer les opportunités de partenariat pour faire briller vos initiatives dans notre prochaine édition, contactez-nous dès aujourd'hui :

**Email :** [legs@legs-africa.org](mailto:legs@legs-africa.org) / [legs.africa2063@gmail.com](mailto:legs.africa2063@gmail.com)

**Téléphone :** 33 860 24 87 / 77 184 23 68



## **Appel à Contribution : Contribuez au numéro spécial du magazine LEGS-Africa dédié à l'Économie Sociale et Solidaire !**

**Cher.s lecteur.trice.s,**

LEGS-Africa Magazine se prépare à publier un numéro exceptionnel consacré à **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, un secteur essentiel pour le développement durable des économies comme celle du Sénégal. Nous souhaitons explorer en profondeur comment l'ESS peut être un levier puissant pour un avenir plus équitable et résilient.

Nous appelons les chercheurs, praticiens, experts et acteurs passionnés de l'ESS à partager leurs perspectives et expériences. Votre contribution peut prendre la forme d'articles, tribunes, études de cas ou témoignages. Bien que nous proposons les thématiques suivantes comme exemples, nous sommes également ouverts à d'autres sujets pertinents en lien avec l'ESS :

- L'ESS comme moteur de développement local : études de cas réussies au Sénégal
- L'impact de l'ESS sur la réduction des inégalités économiques et sociales
- L'autonomisation des femmes et des jeunes par l'ESS dans les communautés
- Renforcement de la durabilité et de l'impact des coopératives et mutuelles
- Leadership local et innovation sociale dans le cadre de l'ESS
- Gouvernance et transparence : pratiques exemplaires pour les organisations de l'ESS
- L'ESS face aux défis économiques et environnementaux : stratégies de résilience
- Partenariats public-privé pour dynamiser l'ESS
- Éthique et responsabilité sociétale dans les initiatives de l'ESS
- Synergies entre économie circulaire et ESS pour un développement durable

**Pour participer, confirmez votre intention de contribution en précisant la thématique choisie, au plus tard le 31 août 2024**, aux adresses suivantes : [legs.africa2063@gmail.com](mailto:legs.africa2063@gmail.com), cc [debbokurum@gmail.com](mailto:debbokurum@gmail.com)

Ce numéro est une opportunité unique de mettre en lumière les défis et les opportunités de l'ESS dans les économies en développement telles que le Sénégal. Nous sommes impatients de découvrir vos idées et de collaborer pour faire avancer le débat sur un sujet aussi crucial.

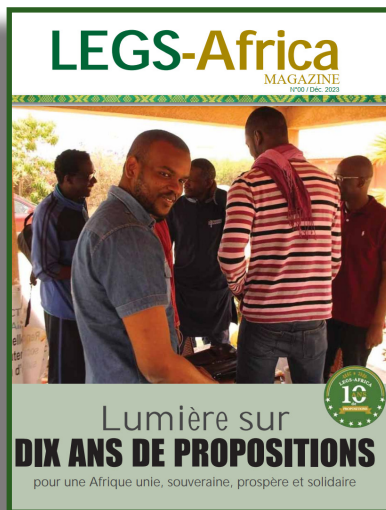
Participez et contribuez à façonner l'avenir de l'économie sociale et solidaire !

Cordialement,

**L'équipe éditoriale du magazine LEGS-Africa**



# DÉJÀ PUBLIÉS



**LEGS-Africa Magazine**  
**n°00**  
Lumière sur dix ans de propositions



**LEGS-Africa Magazine**  
**n°01**  
Sunu Gaal, la pirogue en eaux troubles



**Adresse :** 4, Yoff, route de l'aéroport, 2e étage,  
Dakar, SÉNÉGAL

**Téléphone :** +221 77 414 17 64 / +221 33 860 24 87

**Email :** [legs.africa2063@gmail.com](mailto:legs.africa2063@gmail.com)

**Site web :** [legs-africa.org](http://legs-africa.org) / [citizenlegs.org](http://citizenlegs.org)